



Le Corbinusien

Informations Municipales

Printemps 2016

Editorial

Printemps 2016...

Nous voilà repartis pour une année que nous espérons bien remplie et utile. Malgré tous les aléas, de plus en plus nombreux, qui viennent complexifier et entraver notre volonté d'aller de l'avant, nous nous efforçons d'être résolument optimistes, et le budget que nous avons voté début avril devrait nous permettre de réaliser, cette année encore d'utiles investissements (voir le chapitre « Travaux »)

Platon, le philosophe de l'antiquité disait : « L'homme le plus heureux est celui qui n'a dans l'âme aucune méchanceté ». Depuis des années, je m'efforce de faire mienne cette maxime et d'être à votre écoute sans à priori.

Ma porte vous sera toujours ouverte.

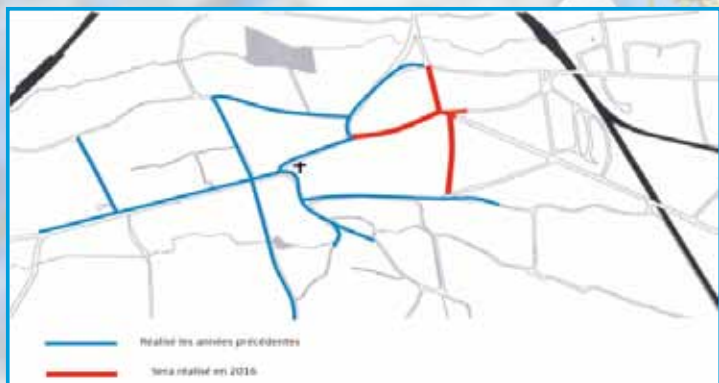
Je vous souhaite un heureux printemps et un bel été.

Votre dévoué Maire
Georges BARDOT

Travaux programmés pour 2016 (ils s'échelonnent tout au long de l'année)

- Nous allons continuer le **remplacement de nos canalisations d'alimentation en eau potable**. Nous irons du carrefour de la route d'Aillevillers jusqu'au petit Chariot, puis nous terminerons la rue du Contour jusque devant chez M. Perney, et enfin, nous descendrons la rue des Cannes. L'ensemble du village sera donc « tout neuf » jusqu'au « P'tit Chariot ».
- Nous allons terminer l'aménagement du centre bourg à l'arrière de l'annexe de la mairie et de l'espace culturel : chemin de promenade, massifs fleuris, arbres, tables et chaises... Nous réaliserons également une terrasse à l'arrière de la salle d'asile.
- Nous terminerons la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) pour les bâtiments du centre du village : mairie, annexe de la mairie (extérieurs), salle d'asile.
- Nous referons les façades de l'ancienne école primaire, des « garages » que nous avons conservés, ainsi que la façade de la salle d'asile, côté jardin.
- Nous avons déjà remplacé bon nombre de lampadaires pour économiser l'énergie (entre 60 et 80% d'économie). Il nous en reste 110 à remplacer, nous en ferons 60 cette année, le reste en 2017.
- Nous avons prévu également une « opération panneaux de signalisations », que ce soit pour les parkings (il y en a un nouveau derrière la cure), pour les zones interdites à tous véhicules (parvis de l'annexe de la mairie et espace culturel), ou pour signaler les commerces, hébergements ou restauration du village, ainsi que les extérieurs (communauté de communes, zone industrielle et commerciale)...
- Sans compter les investissements d'un coût moindre mais qui, mis bout à bout, font malgré tout des sommes conséquentes : chaineaux de la salle polyvalente, chaineaux du local des services techniques (ancien bâtiment), sol de la salle Tenlor...

Bien évidemment, tous ces investissements ne sont possibles qu'avec des subventions : du département, de l'état, de l'Agence de l'eau voire de la région. Par exemple pour nos canalisations, nous sommes éligibles à 50%, pour nos lampadaires, les deux tiers sont éligibles à 80%...



Cela s'est passé en début d'année

Les lundis et jeudis, quelques malades atteints de la maladie Alzheimer ou d'une maladie apparentée sont accueillis en salle d'automne. Jusqu'au 31 décembre de l'an passé, cet accueil était organisé et encadré par la MASP. Depuis le premier janvier 2016, c'est l'ADMR de Haute-Saône qui assure ce service. La convention venant officialiser ce partenariat entre la Commune et l'ADMR a été signée jeudi 10 mars par le Directeur général de l'ADMR et le Maire.



Cette année encore, **l'orchestre Saint Colombar** est venu enchanter le public nombreux qui s'était déplacé pour ce concert du Nouvel an 2016.



Le dimanche 20 mars (jour du printemps), l'établissement public territorial du bassin Saône et Doubs, Natura 2000 et la LPO (ligue de protection des oiseaux) ont organisé à Corbenay une demi-journée « **à la découverte des oiseaux du territoire** ». Les personnes présentes ont pu écouter et voir de nombreuses espèces et sont revenues enchantées de cette sortie.



Présence verte

La mairie vient de renouveler la convention qu'elle a signée avec « Présence verte », convention par laquelle elle prend à sa charge les frais d'installation (31€) pour tout corbinusien qui fait appel à ses services.



Pour tous renseignements : Présence verte à Vesoul :
2 rue Jean-Bernard Derosne
70000 Vesoul
Tél. : 03 84 75 07 93
e-mail : franche-comte@presenceverte.fr

Carnaval organisé par le comité de jumelage. Très bonne participation à cette édition 2016. Un peu moins de déguisements mais plus de participants qu'en 2015.

Merci à tous ceux qui ont répondu présents (déguisés ou non) et merci aussi à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.

RDV est donné pour l'année prochaine



Environnement

Ramassage des déchets : le ramassage des déchets a eu lieu les 6 et 8 avril pour les scolaires et le samedi 9 pour les adultes. Près de 30 personnes ont arpenté les abords de Corbenay. Nous pensions que le volume de déchets avait baissé, mais non, 2 camions ont été nécessaires pour évacuer papiers, bouteilles, plastiques et bien d'autres choses trouvés le long des chemins. Que d'incivilités surtout quand le dimanche, des lieux nettoyés la veille sont à nouveau souillés. Merci aux enfants, aux bénévoles et merci à nos 2 sponsors habituels : Casino qui a fourni gants et sacs et le « Petit Chariot » qui a fourni la collation.



Plateforme déchets verts

La plateforme de déchets est ouverte du 09 avril au 19 novembre.

Ouverte le samedi matin de 9h30 à 11h45. Ne sont acceptés que les déchets végétaux courants (taillies d'entretien, jardins...) Si vous coupez une haie entière ou des arbres, il faut, dans ce cas, aller à la déchetterie de Fougerolles ou à celle de St Loup car nous n'avons pas l'autorisation de recevoir ces déchets.

Bruits de voisinage

Voici les horaires définis par la loi et que nous sommes tenus de faire appliquer.

« Vu le code de la santé publique...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Quelques extraits de la circulaire du 18 novembre 2011 que la Préfecture nous rappelle chaque année :

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie...

La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution... Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP),

dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités... »

Alors, s'il vous plaît, utilisez les déchetteries. D'avance Merci.

Chiens qui aboient

Régulièrement, la mairie est sollicitée par des administrés qui se plaignent des aboiements du chien de leurs voisins ou des crottes de chiens laissées sur la voie publique.

Nous en appelons donc à l'esprit civique de chacun. Un chien qui aboie en permanence ou tard le soir, est-ce normal ? Un chien qui laisse ses excréments partout, est-ce normal aussi ? Voici les beaux jours qui arrivent, nous allons vivre davantage dehors alors, s'il vous plaît, soyons raisonnables.

Soyons vigilants

Il n'y a pas qu'en ville où sévissent les cambrioleurs. Si vous remarquez une voiture ou une camionnette suspecte tournant dans votre quartier, n'intervenez surtout pas mais notez le numéro d'immatriculation et donnez-le à la mairie. Nous vous remercions.

Divers

Etang communal

L'étang a été remis en eau et aleviné. La pêche est ouverte depuis le 01 avril pour les habitants de Corbenay. Les cartes sont en vente à la mairie, au bureau de tabac et à la poste. Tarifs : 10€ pour les 15 ans et +, 5€ pour les moins de 14 ans



Téléphonie

Il y a quelques années, elle était encore indispensable. Avec le développement des téléphones portables elle n'était quasiment plus utilisée. Notre cabine téléphonique a disparu... Nous avons profité de cette suppression pour nettoyer les abords de la maison Dévoille, maison que la mairie a acquise en début d'année.

Nous pensons que la suppression de cette cabine pousserait l'opérateur Orange à améliorer la couverture « téléphonie mobile du village ». Hélas, malgré les nombreuses relances faites à l'opérateur, celui-ci continue à nous ignorer.



Fibre optique

Le PRM (armoire derrière l'église) est maintenant installé depuis quelques mois.

Son raccordement à la fibre a eu lieu le 19 avril. Vous devez tous avoir maintenant un débit internet extrêmement puissant.

A savoir : La fibre n'arrive pas chez vous, elle arrive dans le PRM derrière l'église. Depuis cette armoire, ce sont toujours les mêmes fils de cuivre qui vous apportent téléphone et internet. Le débit internet est fonction de la distance entre le PRM et votre habitation. Pour la plupart d'entre nous, nous dépendions du standard téléphonique de St Loup distant de plus de 4 kms, maintenant, c'est comme si le standard était à l'église.

Sapins de Noël

Tous les ans, la municipalité décore ses bâtiments communaux avec des sapins de Noël, sapins issus soit de la forêt du Poirmont, soit achetés. Nous avons souhaité faire une plantation pour être autonome. 120 nordmans et 50 épicéas viennent d'être repiqués par les enfants de l'école primaire, aidés des employés municipaux. Belle matinée de citoyenneté et de développement durable pour ces scolaires.



Carte « avantage Jeunes »

Depuis plusieurs années, la municipalité offre la carte « avantage jeunes » aux jeunes de la commune âgés de 11 à 25 ans. 81 personnes en ont bénéficié en 2015. Cette opération est renouvelée en 2016. Les jeunes intéressés doivent venir s'inscrire en mairie entre le 20 avril et le 31 mai.



Nounous

Pour répondre aux différentes demandes qui arrivent en mairie, nous maintenons la liste des nounous de Corbenay. Si vous souhaitez apporter des modifications, n'hésitez pas à en informer la mairie. Cette liste est sur le site internet www.corbenay.fr

Le mot d'Océane



La mairie souhaitant investir pour ses jeunes se trouvant dans la tranche d'âge 11-18 ans, m'a confié dans le cadre d'un service civique la confection d'un questionnaire afin de cibler aux mieux les attentes de ceux-ci, que ce soit en termes

d'activités ou bien de structures à créer. Je souhaite donc remercier les 32 jeunes qui ont répondu au questionnaire, des jeunes investis dans la vie de leur commune.

Océane

Révision des listes électorales.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter les élections présidentielles en 2017. Tous les français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques



et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Pièces à produire : - Preuve de la nationalité et de l'identité avec la carte d'identité ou le passeport. - L'attache avec la commune (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité - Pour les ressortissants de l'Union Européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

Inscription des nouveaux élèves nés en 2013

Le mardi 17 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h30

L'admission sera enregistrée sur présentation des documents suivants :

- Copie du livret de famille
- Copie des vaccinations obligatoires
- Certificat d'inscription délivré par M le Maire

Il est souhaitable que l'enfant soit présent lors de l'inscription, il fera connaissance avec sa future maîtresse

Communauté de communes

La CCHC (communauté de communes de la Haute Comté) vient de passer contrat avec une société chargée de mettre en place un nouveau PLU (plan local d'urbanisme) sur l'ensemble des 38 communes qui la composent. Vous serez tenus régulièrement informés de ce projet, il y aura aussi des réunions publiques. N'hésitez pas à y participer.

Bibliothèque/Espace culturel Pierre Aubry

A compter du 18 mai, la bibliothèque sera gérée par des bénévoles. Les horaires d'ouverture ne changent pas.

Un grand merci à M. Tayebi qui a permis la mise en place de cette bibliothèque. Si vous souhaitez venir rejoindre le petit groupe de bénévoles, ne serait-ce que de temps à autre, n'hésitez pas à vous manifester en mairie.

Agenda

| | |
|---------------------|---|
| 22 avril | Election Miss Haute-Saône |
| 24 avril | Repas des Aînés |
| 06 au 08 mai | Déplacement du comité de jumelage à Plaine-Haute |
| 08 mai | Anniversaire de la victoire. Monument + remise de décorations et de grade aux sapeurs pompiers |
| 29 mai | Course nature organisée par l'association « courir le monde » |
| 14 juin | Hommage aux victimes du bombardement en gare d'Aillevillers |



| | |
|--------------------|---|
| 19 juin | Marche avec le club de marche (en soirée) |
| 19 juin | Feux de la ST Jean |
| 13 juillet | Fête nationale (défilé et feux d'artifices) |
| 4 septembre | Vide grenier |